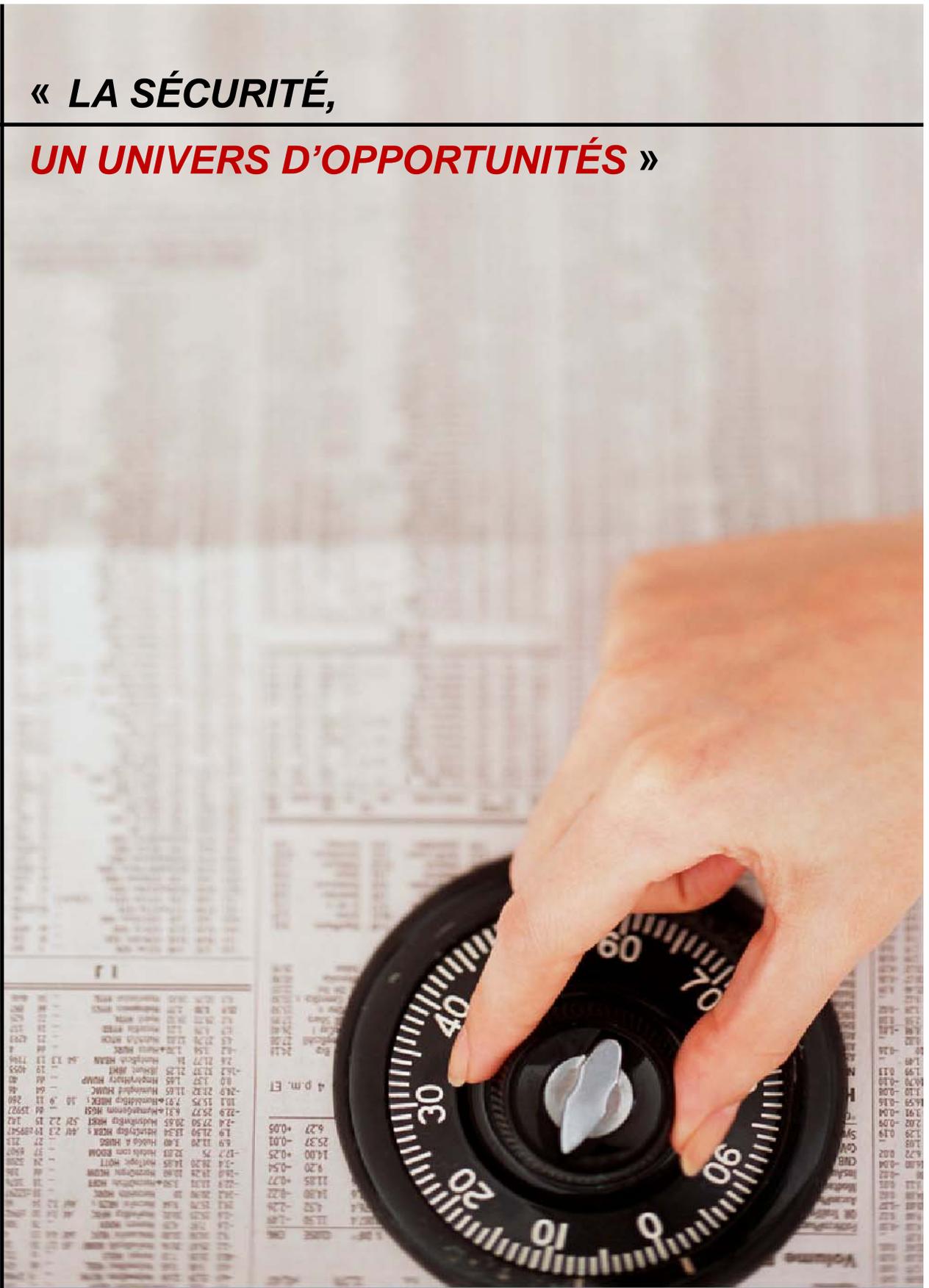


Retour sur le colloque ASIS

Présentation de travaux de recherche

« LA SÉCURITÉ,
UN UNIVERS D'OPPORTUNITÉS »



Dépôt légal: Mai 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 978-2-922137-31-6
Document révisé en février 2021



Colloque
« La sécurité, un univers d'opportunités »

30 novembre 2009

Table des matières

Mot du directeur adjoint du CICC	07
Mot de la directrice de l'école de Criminologie	08
Mot du comité étudiant Asis Montréal	09
Le Centre international de criminologie comparée	10
Les partenaires	
• L'école de Criminologie de l'université de Montréal	12
• ASIS Chapitre 196 Montréal	13
• Le comité étudiant ASIS Montréal	13
Les cours impliqués dans le colloque	
• Technologies en Sécurité intérieure	14
• Nouvelles technologies et Crime	14
• Organisation de la Sécurité intérieure	15
• Criminalité informatique	15
Présentation des professeurs	16
Présentation des affiches	19
1. Nouvelles technologies et crimes	
• Le vol de signal internet sans-fil: Facteurs de risques et prévention	21
• Pirater l'humain	23
• Là où "pillulent" les achats : Portrait du marché illicite de médicaments en ligne	25
2. Gestion des technologies	
• Le tableau interactif	27
• Les logiciels de cartographie criminelle (crime mapping)	29
• Les téléphones d'urgence	31
3. Criminalité informatique	
• La chasse au cyber-pédophile: une mission complexe	33
• Internet: partenaire de la pornographie juvénile	35
4. Organisation de la sécurité intérieure	
• Mouvements sociaux et réponse policière	37
Maitrise et Doctorat de criminologie	
• Impact of a Police Summer Camp on Children Ranging from 10 to 12 Years Old	39
• Vers une police de l'expertise	41

Mot du directeur adjoint du CICC

Avec la création du baccalauréat en Sécurité et études policières en 1999, l'université de Montréal est devenue la première institution canadienne d'enseignement supérieur à offrir une formation de premier cycle axée sur les métiers de la sécurité. Ce secteur connaît une croissance exponentielle depuis quelques décennies, en raison notamment de la complexification des risques auxquels sont exposés les organisations et les individus dans nos sociétés modernes avancées. La gestion de ces risques complexes fait de plus en plus fréquemment appel à des compétences professionnelles de niveau universitaire que le baccalauréat permet d'acquérir.

Par ailleurs, le Centre international de criminologie comparée mène, depuis sa création en 1969, des recherches sur divers aspects liés à la production de sécurité par les institutions publiques et le secteur privé. Les résultats de ces recherches ont fait l'objet en 2007 d'une publication collective sous la forme d'un *Traité de sécurité intérieure*, qui dresse un portrait aussi exhaustif que possible de ce qu'est l'activité de sécurité au Québec et dans le reste de la Francophonie.

L'organisation par le comité étudiant *ASIS Montréal* d'un colloque ayant pour vocation de faire connaître aux praticiens les résultats de recherches menées par des étudiants de premier et de deuxième cycles marque une nouvelle étape dans le développement d'un partenariat privilégié entre l'Université et les divers acteurs de la sécurité. Outre la qualité des affiches présentées, aussi bien sur le fond que sur la forme, de nombreux participants ont été impressionnés par l'enthousiasme et le sens de l'initiative dont avaient fait preuve les étudiants organisateurs de cet événement.

Vous trouverez dans ce document quelques exemples des travaux présentés le 30 novembre, en attendant de vous accueillir en personne à la prochaine édition de ce rendez-vous, que nous souhaitons rendre incontournable pour les professionnels de la sécurité et les chercheurs.



Benoit Dupont

Mot de la directrice de l'École de Criminologie

C'est avec beaucoup de fierté qu'en tant que directrice de l'École de criminologie, j'ai assisté au colloque-étudiants du baccalauréat en Sécurité et études policières présenté dans le cadre des activités d'ASIS.

J'ai pu, à cette occasion, constater la très grande qualité des nombreuses présentations par affiche qui y étaient présentées lesquelles rivalisaient d'originalité tant dans leur contenu que dans leur facture. J'en ai profité pour questionner plus à fond les étudiants qui se tenaient fièrement devant leur affiche prêts à répondre à ceux qui voudraient en connaître davantage sur leur projet. J'ai ainsi pu constater que ceux-ci avaient une maîtrise évidente de leur sujet et qu'ils arrivaient à susciter la curiosité et l'intérêt de leur interlocuteur en allant au-delà de la question posée dans la réponse fournie.

J'ai aussi pu prendre connaissance de la grande diversité des sujets couverts, des méthodologies utilisées et des recommandations qui émanaient des analyses réalisées.

J'ai, en somme, été témoin du professionnalisme dont font déjà preuve nos étudiants, qui se répercutera très certainement lorsqu'ils occuperont le marché du travail. J'ai du même coup pu constater la qualité de la formation que reçoivent nos étudiants.

Dans son mot, le directeur adjoint du CICC signale que « de nombreux participants ont été impressionnés par l'enthousiasme et le sens de l'initiative dont avaient fait preuve les étudiants ». Je suis sans l'ombre d'un doute de ceux-là.

Je tiens donc ici à féliciter tout d'abord ceux qui ont eu l'heureuse idée de cette initiative, et ensuite ceux, étudiants et professeurs, qui ont accepté d'y participer en y mettant tous les efforts nécessaires pour faire de l'événement qui en est né, un tel succès.

J'espère très sincèrement pouvoir dire : à l'an prochain.



Marie-Marthe Cousineau

Le comité étudiant **Asis Montréal**

Le 30 novembre 2009, le plus grand colloque de recherches universitaires sur la sécurité, s'est tenu à l'université de Montréal.

Cet événement, organisé par le comité étudiant ASIS Montréal, en collaboration avec l'École de criminologie, a attiré plus de 230 personnes issues des milieux professionnel et scientifique universitaire.

Des étudiants du baccalauréat en Sécurité et études policières et en Criminologie, de la maîtrise et du doctorat en Criminologie ainsi que des chercheurs au Centre international de criminologie comparée ont exposé leurs travaux, sous forme d'affiches traitant des problématiques de la sécurité.

Cette activité a été très enrichissante car en plus d'être une nouvelle expérience, elle a constitué une plate-forme d'échanges unique de connaissances et d'expériences. L'opportunité a été donnée aux étudiants, de discuter et d'échanger avec des professionnels, sur leurs sujets de recherche.



David Castonguay

Le C.I.C.C

Le Centre international de criminologie comparée (CICC) fut fondé en 1969, à l'initiative du professeur émérite Denis Szabo. Né d'un accord entre la Société internationale de criminologie (SIC) et l'Université de Montréal, le CICC est le seul centre de recherche canadien en criminologie qui soit de langue française.

Sa position médiatrice à l'intérieur d'un continent peuplé en majorité d'anglophones lui confère une vocation de relais et d'intégration à l'égard des recherches nord-américaines et européennes. Surtout, cette position lui assure le privilège d'aborder ses problématiques dans une perspective comparatiste. Il est l'un des trois centres de recherches affiliés à la SIC, les deux autres étant situés en Italie (Gênes) et en Espagne (San Sebastian).

Le Centre rassemble aujourd'hui 110 chercheurs : 25 réguliers provenant de trois universités québécoises (Université de Montréal, Université du Québec à Trois-Rivières et Université du Québec à Montréal), 45 associés (nationaux et internationaux) et 47 collaborateurs.

En 2003, le CICC et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) ont créé un regroupement composé à l'époque de quatre chercheurs, tous professeurs au département de Psychoéducation de l'UQTR. Ce regroupement, dirigé par Natacha Brunelle de sa création jusqu'en septembre 2007, puis par Chantal Plourde (2008-2009), et en 2009 par Sylvie Hamel, bénéficie d'une double source de financement : l'UQTR et l'Université de Montréal (via la subvention FQRSC Regroupement stratégique du CICC).

Les membres réguliers sont les chercheurs dont les principaux travaux de recherche s'effectuent dans le cadre du Centre ou dans le cadre d'une équipe ayant obtenu une subvention d'équipe de recherche qui est administrée ou coadministrée par le Centre. Les membres associés sont des chercheurs qui participent aux travaux de recherche du Centre, mais de manière plus ponctuelle. Tous sont nommés par le directeur du Centre, sur recommandation de l'Assemblée des chercheurs.

Pour assurer son rayonnement, le CICC fonctionne en réseau avec un ensemble de centres avec lesquels il partage des protocoles de collaboration qui lui permettent de profiter de programmes d'échanges de chercheurs et de participer aux principales activités de ces organismes. Ces ententes permettent la réalisation d'activités scientifiques diverses.

Mandat

La mission première du CICC consiste à réaliser des recherches de pointe sur les contrevenants adultes et mineurs et sur le système de la justice pénale.

Ces recherches sont effectuées en association avec des étudiants de tous les cycles d'enseignement et servent de levier à leur formation. Le résultat de ces recherches aide à promouvoir des mesures concrètes visant une plus grande qualité de vie et un respect plus attentif des droits et des libertés. Enfin, le CICC assume une mission de rassemblement à l'égard des recherches qui se poursuivent en diverses langues et dans divers foyers nationaux.

Objectifs

Par sa taille, la qualité de ses chercheurs et leur capacité de s'exprimer dans diverses langues, le CICC veut tenir une des premières places parmi les centres d'excellence internationaux de recherche et de formation en criminologie et en justice pénale.

Le CICC s'efforce ainsi d'être le pôle fédérateur des recherches en langue française dans ces domaines. Le primat du français n'est toutefois pas exclusif, car le Centre promeut également la mise en lien des diverses traditions nationales de recherche dans ses champs d'activité.

Pour réaliser ces objectifs, le CICC fonctionne en réseau avec un ensemble de centres situés dans divers pays, avec lesquels il partage des protocoles de collaboration, qui lui permettent de profiter de programmes d'échanges de chercheurs et d'étudiants et de participer aux principales activités de ces organismes. Ces ententes permettent la réalisation d'activités scientifiques et de formation tant au plan national qu'international.

Les objectifs du CICC sont les suivants :

- Réaliser des recherches en criminologie, au Québec et au Canada, concernant les mineurs et les adultes;
- Procéder à des analyses comparatives québécoises et canadiennes;
- Effectuer des recherches comparatives sur le plan international et transculturel;
- Faciliter les échanges d'informations sur les progrès réalisés, tant dans la recherche qu'au niveau des réformes pénales.

www.cicc.umontreal.ca

Les partenaires

L'ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE ET SON BACCALAURÉAT EN SÉCURITÉ ET ÉTUDES POLICIÈRES

Célébrant le 50^e anniversaire de sa fondation cette année, l'école de Criminologie est la première et la seule école de criminologie de langue française en Amérique du Nord.

Devenue école professionnelle avec l'instauration de stages au baccalauréat en 1970 et à la maîtrise en 1991, les enseignements de l'école de Criminologie s'articulent autour des deux approches de base originelles: la sociologie criminelle et la psychologie dans un contexte d'application du droit pénal.

Près de deux cent nouveaux étudiants s'inscrivent, chaque année, au baccalauréat en Criminologie ou en Sécurité et études policières.

L'école de Criminologie offre aussi une formation renommée à ses 150 candidats aux programmes de maîtrise et de doctorat. À ce jour, plus de 3000 étudiants sont diplômés de l'un ou l'autre des programmes d'études offerts par l'école de Criminologie.

Inauguré en 1999, le baccalauréat en Sécurité et études policières est le petit dernier des programmes d'études offerts à l'École.

La formation vise à former des spécialistes de la prévention et de la protection individuelle et organisationnelle. Le programme intègre les différents facteurs d'une réponse efficace face à l'urgence et des principes d'atténuation des impacts.

Aucune autre université canadienne ne propose une réflexion aussi approfondie sur la sécurité intérieure et n'offre une formation aussi complète en analyse, planification et évaluation de la sécurité privée et publique.

Site web: http://www.etudes.umontreal.ca/index_fiche_prog/106610_desc.html

ASIS INTERNATIONAL CHAPITRE 196 MONTRÉAL

Comptant plus de 33 000 membres dans le monde, ASIS International est actuellement l'organisation internationale de référence pour les professionnels responsables de la sécurité publique et privée, y compris les gestionnaires et les directeurs de la sécurité. En fournissant à ses membres un éventail complet de programmes et de services et en publiant le seul magazine traitant exclusivement des problèmes de sécurité et de gestion de la sécurité privée, "Security Management", ASIS International ouvre la voie à l'avancement et à l'amélioration de la performance en sécurité.

Au sein de l'organisation internationale, chaque chapitre fonctionne comme une microsociété. Le **Chapitre 196 Montréal d'ASIS International** œuvre continuellement à offrir à ses membres des services de qualité en matière de réseautage, d'éducation et de certification professionnelle afin de contribuer à l'avancement de la sécurité, que ce soit par ses conférences, ses groupes d'études ou encore sa contribution à organiser des programmes d'études universitaires en sécurité. Les chapitres sont en place afin que chaque membre puisse garder un lien avec l'association. Ils permettent à chaque région de tenir des activités locales de façon régulière et d'assurer une continuité dans la mission d'**ASIS international**. Le **chapitre de Montréal** travaille constamment à développer des formations qui prépareront aussi les candidats à la **certification CPP** (certification qui existe depuis maintenant 30 ans et qui est reconnue à travers le monde comme étant la plus haute certification en gestion de la sécurité) et les **certifications PSP et PCI**.

LE COMITÉ ÉTUDIANT ASIS MONTRÉAL

Créée en 2009, la mission du Comité étudiant est de favoriser l'intégration des étudiants au milieu professionnel de la sécurité. Par l'organisation de rencontres d'informations et la diffusion des activités organisées par le Chapitre de Montréal, le Comité étudiant encourage la participation active des étudiants dans le développement et l'avancement de la pratique de la sécurité.

En coordonnant ses activités avec les associations étudiantes, notamment celle de Criminologie de l'université de Montréal, et le secteur de la formation continue, le comité met l'accent sur l'importance du réseautage dans l'avancement d'une carrière professionnelle en général et dans le domaine de la sécurité, en particulier. Pour l'année 2009-2010, les membres du Comité sont d'anciens diplômés et des étudiants au baccalauréat en Sécurité et études policières.

David Castonguay, B. Sc.
Directeur
david.castonguay1@gmail.com

Frédéric Ouellet
2e année en Sécurité et études policières
frederick.ouellet@hotmail.com

Maxime St-Pierre, B. Sc.
Directeur-adjoint
maxime.st-pierre@hotmail.com

Antony Berthelotte
2e année en Sécurité et études policières
antony.berthelotte@umontreal.ca

Les cours **impliqués**

TECHNOLOGIES EN SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Professeure: Lucie Dupuis

Le cours de *Technologies en sécurité intérieure* est dispensé en 2^e année du baccalauréat de Sécurité et études policières. Il cherche à offrir aux étudiants un regard sur le choix et l'utilisation des technologies en analyse stratégique et les systèmes d'information, en matière de prévention, de détection et de gestion. Il permet également d'introduire la notion de maîtrise des applications des divers systèmes et des multiples moyens technologiques.

L'objectif général de ce cours est de gérer les *Technologies en sécurité intérieure*. Il s'agira pour les étudiants d'établir avant tout, un portrait des besoins d'une organisation, de choisir ensuite les technologies en analyse stratégique et les systèmes d'information, en matière de prévention, de détection et de gestion et en superviser l'utilisation et enfin d'en évaluer la performance dans une optique d'amélioration.

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET CRIME

Professeur: Benoît Dupont

Les nouvelles technologies sont omniprésentes dans notre vie quotidienne. Elles redéfinissent notre rapport au temps et à l'espace et transforment profondément les relations sociales. Malgré le sentiment de liberté que beaucoup d'entre elles nous promettent, leur rapport à la sécurité est beaucoup plus ambigu. En effet, tout nouveau cycle d'innovation technologique amène avec lui son lot de comportements déviants et de nouvelles opportunités pour commettre des crimes (nouveaux ou anciens). Mais les technologies offrent également de nouveaux moyens de surveillance et de contrôle qui inquiètent les défenseurs des libertés individuelles, qui voient là une menace à la vie privée des citoyens.

Ce séminaire tentera donc de jeter un regard criminologique sur le rôle que jouent les nouvelles technologies de l'information dans le cycle criminel et judiciaire, à l'aide des outils conceptuels et méthodologiques que mettent à notre disposition les sciences sociales.

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Professeur: Benoît Gagnon

Ce cours permet d'introduire l'étudiant aux nouvelles réalités entourant la sécurité intérieure, cela comprend les mesures de sécurité et les nouvelles réflexions sur le contrôle social.

Ainsi, non seulement le cours d'*Organisation de la Sécurité intérieure* permettra-t-il d'avoir une vision sur les pratiques de gestion de la sécurité, mais il fournira à l'étudiant un tour d'ensemble des défis contemporains liés à la sécurité intérieure. Finalement, ce cours demandera à l'étudiant d'avoir l'esprit ouvert et d'être à l'affût des nouvelles idées.

CRIMINALITÉ INFORMATIQUE

Professeur: Benoît Gagnon

Dans son ensemble, ce cours vise trois choses. Tout d'abord, il cherche à initier l'étudiant à l'étude de la criminalité informatique dans son sens large. Ensuite, il offre une familiarisation au jargon technique utilisé dans le monde des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC). Finalement, ce cours permet de survoler diverses problématiques liées à la criminalité informatique en général, comme les utilisations problématiques des NTIC, les différentes formes de criminalité informatique, les cadres juridiques gérant les activités des NTIC, les formes d'activités policières sur le Web, l'impact des nouvelles technologies sur les milieux criminels.

Le cours *Criminalité informatique* permet d'introduire l'étudiant aux nouvelles réalités criminelles entourant l'informatique et le cyberspace, cela inclut les mesures de sécurité et les nouvelles réflexions sur la délinquance et les mondes virtuelles. Il cherche à mettre en contexte cette nouvelle forme de criminalité dans l'ensemble des théories et connaissances existantes dans notre domaine. En ce sens, il ne s'agit pas d'un cours technique pour des étudiants en informatique, mais plutôt de fournir une vision sociologique du phénomène. Ce cours demandera à l'étudiant d'avoir l'esprit ouvert et d'être à l'affût des nouvelles idées.

Présentation des professeurs

LUCIE DUPUIS, chargée de cours , MBA, ASP « Accredited Security Professional » et ABCP « Associate Business Continuity Professional »,

Lucie Dupuis a ouvert son cabinet de services-conseils et formation en sécurité, gestion de crise et continuité des affaires, SOPTIMA Inc. en 2003. Elle est reconnue, par ses pairs, comme le chef de file en gestion de la sécurité dans les entreprises. Grâce à ses nombreuses réalisations, elle a pu offrir une expertise de haut calibre à toutes les entreprises conscientes de la sécurité dans la gestion de leurs affaires.

Avant de fonder son entreprise, Lucie Dupuis était membre de l'équipe de direction de SITQ IMMOBILIER, filiale de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, où elle occupait le poste de Directeur, Sécurité et Prévention incendies. Ses responsabilités comprenaient à la fois la sécurité des personnes et des actifs, la prévention incendies, les mesures d'urgences et la gestion de crises. Le portefeuille d'actifs de SITQ représentait plus de 16,1 milliards de dollars.

Auparavant, pendant trois ans, Lucie Dupuis fut Vice-présidente, directrice générale de l'une des agences de sécurité les plus importantes au Québec, comptant plus de 1 500 employés. Puis, pendant plus de sept ans, elle a dirigé le service de sécurité et de prévention des incendies de Place Ville Marie, complexe de 3,5 millions de pieds carrés, où près de 14 000 personnes travaillent quotidiennement et plus d'un demi million de gens y circulent chaque semaine.

Lucie Dupuis détient un MBA pour cadres en exercice de l'Université de Sherbrooke et un baccalauréat en administration des affaires de l'université du Québec à Montréal.

Elle est la première femme au Québec, la deuxième au Canada, à porter le titre d'ASP.

Depuis 1996, elle enseigne à l'Université de Montréal au baccalauréat, Sécurité et études policières et au certificat en Gestion appliquée à la Police et à la Sécurité.

Lucie Dupuis a été honorée à plusieurs reprises, en 2000 par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain à titre de « Femme à l'honneur », en 2002, par BOMA-Canada (Association des propriétaires et gestionnaires immobiliers du Canada), en 2005 par l'association des MBA du Québec et en 2006 par le Réseau de l'École des sciences de la gestion de UQAM afin d'honorer la remarquable progression de sa carrière et son apport à l'économie du Québec.

Reconnue par ses publications, Madame Dupuis est l'auteure du livre « *Êtes-vous en sécurité?* » publié en français, en polonais et en braille. Elle a également collaboré à la rédaction d'un ouvrage collectif universitaire « *Traité de sécurité* » paru en 2007. Elle va publier un nouvel ouvrage sur la sécurité à la fin du printemps 2010.

BENOIT DUPONT, professeur agrégé à l'école de criminologie et Directeur adjoint du CICC

Benoît Dupont est titulaire de la **Chaire de recherche du Canada en sécurité, identité et technologie**.

Les travaux de cette Chaire visent à mieux saisir les principales mutations qui affectent le domaine de la sécurité. Trois axes sont favorisés : les nouvelles configurations des relations entre les secteurs privé et public, le rôle des technologies dans la production de sécurité et les risques qu'elles font peser sur la vie privée, et les processus par lesquels l'identité est morcelée, validée et protégée pour correspondre aux nouveaux besoins de sécurité.

Il mène en ce moment plusieurs projets de recherches liés à la délinquance sur les sites de socialisation en ligne (le web 2.0), à l'étude de l'organisation sociale des pirates informatiques, et aux opérations policières de maintien de la paix.

Site web: <http://www.benoitdupont.net>

BENOIT GAGNON, chargé de cours et Conseiller principal pour la firme de sécurité Prodentia

Benoît Gagnon est doctorant à l'école de Criminologie de l'université de Montréal. Il détient une maîtrise en relations internationales de l'université du Québec à Montréal (UQÀM). Il est chercheur associé à la **Chaire du Canada en sécurité, identité et technologie** et assistant de recherche à l'Équipe de recherche sur le terrorisme et l'antiterrorisme au Canada (ERTA).

Ses recherches portent principalement sur les questions de sécurité, notamment le terrorisme, la cybercriminalité, la protection des infrastructures critiques et les menaces émergentes.

Il a donné des conférences un peu partout dans le monde, notamment aux États-Unis, en Écosse et au Luxembourg

Benoît Gagnon est également membre de la Commission de l'éthique de la science et de la technologie, de l'American Society for Industrial Security (ASIS), de l'Association of Internet Researchers (AOIR) du Computer Security Institute, de l'Association canadienne pour les études de renseignement et de sécurité et de l'International Association for Counterterrorism and Security Professionals.

Il compte plus de dix ans d'expérience dans la sécurité privée et publique. Il a donné de nombreuses séances de formation pour différents organismes, tant au niveau fédéral, provincial et municipal. De plus, il est souvent appelé à commenter l'actualité à titre d'expert sur la sécurité.

PRÉSENTATION DES POSTERS

Le vol de signal internet sans-fil : Facteurs de risques et prévention

Marie-Eve Gagné, Candidate M. Sc. Criminologie
m.e.gagne@hotmail.com



La technologie fait de plus en plus partie intégrante de notre mode de vie et ce, particulièrement en matière de communication. Internet est un outil dont l'accessibilité a montée en flèche : il est possible de se connecter à partir d'ordinateurs portables dans les endroits publics, ou même à partir d'un téléphone portable. Ce mode de connexion offre certains avantages tels qu'une plus grande flexibilité, une facilité d'installation ainsi qu'un moindre coût. Cependant, si ces réseaux sont plus accessibles, ils sont également plus vulnérables puisqu'il est aisé d'en capter le signal et de s'y connecter.

Le vol de signal internet sans-fil se définit comme l'utilisation frauduleuse d'un service auquel l'accès ne nous est pas permis, ce qui peut alors être considéré comme une fraude traditionnelle. Cependant, puisque l'acte en question concerne la technologie, il est généralement couvert par les lois sur l'accès non-autorisé à un ordinateur ou autre technologie de communication. Le vol de signal internet a été analysé ici comme la combinaison de divers facteurs de risques menant à des conséquences positives ou négatives, selon les partis touchés. Par la suite, des stratégies de prévention possibles ont été ressorties.



Principales références

Clarke, R. V., & Cornish, D. B. (2000). Rational Choice. In R. Paternoster, & R. Bachman (Eds.), *Explaining crime and Criminals: Essays in contemporary criminological theory* (pp. 23-42). Los Angeles, US: Roxbury. ; Cohen, L. E., & Felson, M. (1979). Social change and crime rate trends: A routine activity approach. *American sociological review*, 44 (4), pp. 588-608. ; Cusson, M. (1993). La dissuasion situationnelle ou la peur dans le feu de l'action. *Les cahiers de la sécurité intérieure* (12), pp. 201-220. ; Hottell, M. (2007). Defaults vs. rational choice: The case of home-based wireless security. *A journal of law and policy for the information society*, 3 (2), pp. 319-336. ; Urbas, G., & Krone, T. (2006, nov). Mobile and wireless technologies: security and risk factors. *Trends and issues in crime and criminal justice* (329), pp. 1-6. ; Wall, D. S. (2007). Policing cybercrimes: Situating the public police in networks of security within cyberspace. *Police practice and research: An international journal*, 8 (2), pp. 183-205.

Le vol de signal **internet sans fil**

Marie-Eve Gagné

Cycle d'étude et année: Maîtrise en Criminologie, 2^e année

Sujet de mémoire:

Dissuasion, Sécurité routière et Inférence causale: Le cas du relâchement dans l'émission de constats par les corps policiers

Diplôme obtenu : Baccalauréat en Sécurité et études policières

✉ m.e.gagne@hotmail.com

Pirater l'humain

L'analyse du phénomène de l'ingénierie sociale

Introduction: L'ingénierie sociale menace l'intégrité de tout programme de sécurité de l'information car il attaque l'élément le plus vulnérable de la chaîne de sécurité, l'humain.

L'humain est à la fois la cause des incidents et la partie maîtresse dans la protection de l'information. Faisant partie à la fois de la solution et du problème, il est essentiel de s'attarder aux vulnérabilités du comportement humain et des techniques permettant de les exploiter. Car des comportements normaux dans le quotidien peuvent représenter des comportements à risque pour une compagnie. Ce travail vise une meilleure compréhension des techniques utilisées lors d'ingénierie sociale afin de développer des mesures adaptées.

Objectifs: Définir et comprendre les mécanismes psychologiques et sociaux à la base de l'ingénierie sociale. Quelles sont les causes des mauvaises prises de décision? Quelles sont les solutions afin de réduire les risques?

Méthodologie: Principalement théorique, l'explication du phénomène est appuyée de nombreux exemples.

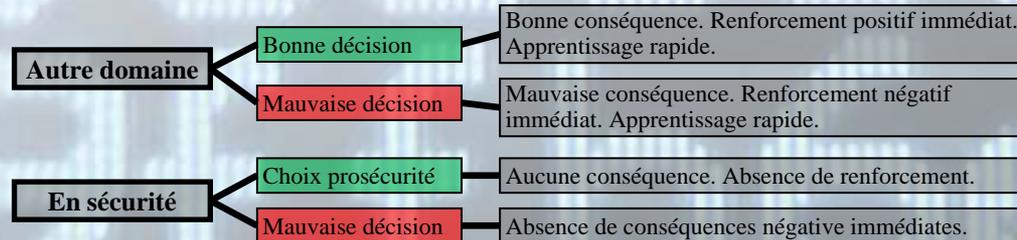
L'**ingénierie sociale** est une technique de manipulation par laquelle une personne non-autorisée va soutirer de l'information à une personne à son insu. Le **Biais de raisonnement** est une erreur systématique dans la prise de décision résultant d'un raccourci mental dans le traitement de l'information.

Trois principales sources de vulnérabilité exploitable

Psychologie (Biais de raisonnement)	Social (Influence)	Nature humaine
<ul style="list-style-type: none">• Présomption par excès de confiance (capacités, connaissances ou estimations). Influence la perception du risque• Biais d'estimation: représentativité et disponibilité. Influence l'évaluation de la fréquence et la probabilité de l'occurrence d'un événement• Cherche information qui confirme l'hypothèse de départ et non l'information qui prouve qu'elle est fausse.• Manque de contrôle personnel: une des raisons les plus documentées pour erreur de jugement.• Biais d'optimisme.• Biais de vérité: On sous-estime la possibilité que quelqu'un mente.	<ul style="list-style-type: none">• Obéissance à l'autorité.• Lien et similarité: On aime les gens qui nous ressemblent et on est plus enclin à répondre positivement à leur demande.• L'engagement: Être conforme à son point de vue initial.• Réciprocité: Si tu reçois quelque chose, on se sent obligé de donner quelque chose en retour.• Preuve sociale: Dans une situation avec beaucoup d'incertitude, les gens vont agir de la manière dont il croit que tout le monde agira.• Rareté: Ce qui est peu disponible, a plus de valeur.	<ul style="list-style-type: none">• L'esprit humain est organisé autour de la peur.• Désire être aidé et tendance à faire confiance.• Notre perception des choses influence notre attitude. (vis à vis sécurité, quelqu'un).

Perception de la sécurité et prise de décision

La sécurité est un concept abstrait. Par sa nature, il est difficile d'évaluer les gains quand on compare mentalement les coûts, les bénéfices et les risques d'une décision sécuritaire. On remarque qu'en sécurité, il y a une absence de renforcement positif. De plus, le renforcement négatif, qui se matérialise habituellement par des conséquences négatives, n'est pas immédiat en sécurité. Même qu'il est parfois totalement absent. Cette absence de renforcement rend l'apprentissage difficile.



Solutions

L'objectif est de réduire les risques en affectant le moins possible les opérations. Aucun système n'est sécuritaire à 100%. On veut le plus système résilient possible. Doit superposer différents types de mesure. Doit cibler postes vulnérables.

Renseignement : Consulter des sources ouvertes. Se familiariser avec les méthodes et les techniques d'ingénierie sociale.

Politiques et procédures: Claires, constantes et simples à suivre. Responsabiliser employés. Doit être accompagné de formation. Éliminer les justifications. Développer un guide de bonnes pratiques.

Formation et sensibilisation: Faire des affiches et utiliser le multimédia. Faire des mises en situation avec la participation active de l'employé. Faire un exposé sur les techniques de manipulation. Donner des exemples concrets.

Test / évaluation: Effectuer des vérifications. Faire des appels, tentatives d'accès.

Technique: Contrôle d'accès étanche. Port obligatoire et visible photo ID. Demander pièce identité visiteur. Avoir mot passe pour support technique. Réduire les opportunités.

Réponse: Coordonner la réponse. Capacité à détecter problème, recueillir preuves.

Culture de sécurité: Lier sécurité avec objectifs de l'organisation. Impliquer la haute direction. Valoriser la sécurité.

Contrôler l'élément humain de la sécurité

David Castonguay
david.castonguay1@gmail.com
Candidat à la maîtrise
École de criminologie

Pirater l'humain:

L'analyse du phénomène d'ingénierie sociale

David Castonguay

Cycle d'étude et année: Maîtrise en criminologie

Sujet de mémoire: *La fraude d'identité et la protection des renseignements personnels dans un ministère provincial*

Diplôme obtenu : Baccalauréat en Sécurité et études policières

Emploi actuel: Auxiliaire d'enseignement

Informations complémentaires:

- Secrétaire ASIS Montréal
- Membre de l'Association de la Sécurité de l'Information du Québec (ASIQ)

✉ david.castonguay1@gmail.com

Là où « pillulent » les achats : portrait du marché illicite de médicaments en ligne

Nancy RYAN,
École de criminologie
Université de Montréal

MISE EN CONTEXTE

Peu importe le rôle qu'ils adoptent dans un marché, les acheteurs et les vendeurs ne souhaitent tous deux qu'une chose : maximiser leurs gains et minimiser leurs coûts. Selon la théorie de la dissuasion, cette perspective est également partagée par les individus commettant un acte criminel; ce qui est le cas pour une grande partie des acheteurs et les vendeurs de médicaments en ligne.

Le commerce illégal de médicaments en ligne est un marché qui est susceptible de présenter à la fois des caractéristiques typiques des marchés légaux sur Internet et des caractéristiques typiques des marchés de drogues illicites. Celles-ci influencent les décisions prises par les acteurs (acheteur et vendeur) et les décisions prises par ceux-ci s'influencent mutuellement.

MÉTHODOLOGIE

Pour vérifier cette hypothèse, une analyse de contenu a été réalisée sur les messages de douze usagers d'un forum de discussion consacré à l'achat de médicaments en ligne (*drugbuyers.com*). Ceux-ci ont été sélectionnés au hasard, mais selon une répartition équilibrée entre les individus ayant un faible (100 et -), un moyen (100 à 1000) et un nombre élevé (1000 et +) de messages. Ils résident tous aux États-Unis, ce qui limite la généralisation à la population d'acheteurs canadiens.

Un portrait du marché illicite de médicaments en ligne a été réalisé à partir de l'ensemble de ces messages et en effectuant des comparaisons avec le marché licite d'Internet et le marché illicite de drogues.

VENDEURS

Avantages: potentiel de profits élevé, faibles coûts d'entrée sur le marché.

Inconvénients: coûts liés à la protection contre la détection et ceux liés aux sanctions légales, impossibilité d'emprunter dans des banques.

Trois options selon l'accès à des médicaments: frauder tout de suite, frauder plus tard, ne pas frauder. À long terme, il est plus payant de ne pas frauder.

Stratégie de vente la plus efficace

- **À court terme:** plus de clients, moins de qualité/plus bas prix = plus de risque de détection policière.
- **À long terme:** moins de clients, plus de qualité/prix plus élevé = moins de risque de détection policière

• Si la **demande est plus élevée que l'offre** : refuser de nouveaux clients, rejet de clients plaignards

• Si l'**offre est plus élevée que la demande**: fermer le site Internet et en ouvrir un nouveau, il devient tentant de frauder au passage en raison de l'anonymat de l'Internet.

Décisions

Entrer dans le marché

Établir une relation commerciale

Poursuivre ou rompre la relation

ACHETEURS

Avantages: plusieurs pharmacies en ligne ne demandent pas de prescription, moins coûteux que dans les pharmacies traditionnelles (surtout aux EU), plus commode, plus anonyme, plus grand choix.

Inconvénients: risque de détection et de répression par les autorités policières, incertitude et variation de la qualité des produits, pas de recours légal en cas de fraude.

Choix du type de pharmacie = Moindre risque selon les besoins

Choix de la pharmacie dépend du niveau de confiance de l'acheteur face au vendeur

- Caractéristiques du vendeur: réputation, témoignages, succès. C'est le rôle du forum d'informer l'acheteur potentiel de ces caractéristiques.
- Nombre d'interactions directes avec le vendeur: par courriel avec un représentant. Plusieurs usagers du forum désignent les représentants par leur prénom.
- Présence de conséquences si lien de confiance est brisé: possibilité de témoignage sur forum, mais pas de sanctions légales

Expérience d'achat souvent périlleuse: **À l'achat:** pas d'accès au site Web, transaction non sécuritaire, fraude. **À la livraison:** délais de livraison élevés, pas de numéro de suivi, saisie du colis, colis non sécuritaire. **Qualité du produit:** pilules dans un sac de plastique, pilules brisées, pilules manquantes, date d'expiration effacée, médicaments contrefaits de faible qualité. **Au niveau du service à la clientèle:** numéro du service à la clientèle déconnecté, délais de réponse à un courriel longs. **Après la vente:** vente d'informations personnelles à des solliciteurs, à des fraudeurs et à des individus qui font de l'extorsion.

Théories expliquant la poursuite de la relation commerciale malgré une expérience d'achat périlleuse: La *théorie de l'équité* soutient que le l'acheteur est satisfait lorsqu'il perçoit que le vendeur a agi de façon équitable avec lui. La *théorie de la non confirmation des attentes* indique qu'un acheteur sera satisfait s'il reçoit plus ou autant que ce à quoi il s'attendait. La *théorie de la dissonance cognitive* amène les gens qui sont déçus à diminuer leur attentes lorsqu'ils ne peuvent changer leur comportement d'achat.

CONCLUSIONS

Plusieurs acteurs sociaux (en particulier les autorités policières, gouvernementales et médicales) espèrent que les vendeurs et les acheteurs prennent la *décision de cesser la réalisation de transactions*. Or, en raison de la nature illicite et virtuelle de ce marché, il est particulièrement compliqué pour ces acteurs sociaux d'avoir un effet dissuasif sur les acheteurs et les vendeurs, puisque le rapport coûts-bénéfices de ce marché leur est trop avantageux.

Les *vendeurs* sont trop susceptibles de faire des profits considérables pour être dissuadés par des sanctions pénales qui restent trop incertaines. Ceux qui opèrent ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis sont encore plus difficilement répressibles en raison des complications législatives qui sont susceptibles de se produire.

La possibilité de parvenir à dissuader les *acheteurs* varie selon leur profil de consommation de médicaments. Ceux qui ont une source alternative de médicaments seront plus susceptibles d'être dissuadés par des saisies et des sanctions plus certaines que ceux qui souffrent d'une dépendance et qui ne peuvent obtenir de prescription pour légitimer leur usage de médicaments. Toutefois, il serait surprenant qu'une détérioration de la qualité des médicaments et du service à la clientèle résultant d'une répression policière plus intense contre les vendeurs puisse avoir un réel effet dissuasif auprès des acheteurs, considérant l'énorme tolérance dont ces derniers font déjà preuve face aux pharmacies en ligne.

RÉFÉRENCES

- Finley, L. (2009). Online Pharmaceutical Sales and Challenges for Law Enforcement, Dans F. Schmallegger, & Pittaro, M. (Éds.) *Crimes of the Internet* (pp. 101-128). New Jersey: Prentice Hall; Galenianos, M., Pacula, R. & Persico, N. (2008). A Search-Theoretic Model of the Retail Market for Illicit Drugs, Document de travail. ;Grazioli, S., & Jarvenpaa, S. (2000). Perils of Internet fraud. *IEEE Transactions on Systems, Man, and Cybernetics*, 30 (4), 395-410.; Kleiman, M. (1993). The Markets for Illicit Drugs. Dans *Against Excess: Drug Policy for Results*, Consulté le 20 octobre 2009, www.spa.ucla.edu/faculty/kleiman/book/8231CH05.pdf Oliver, R. L. (1980). A Cognitive Model of the Antecedents and Consequences of Satisfaction Decisions, *Journal of Marketing Research*, 17(3), p. 460; Szymanski, D.M. & Hise, R. (2000). e-Satisfaction: An Initial Examination, *Journal of Retailing*, 76 (3), 309-322.

Là où "pillulent" les achats : Portrait du marché illicite de médicaments en ligne

Nancy Ryan

Cycle d'étude et année: Maîtrise en criminologie, 2^e année

Sujet de mémoire: *Impact de la cyberintimidation chez les jeunes*

Diplôme obtenu : Baccalauréat en criminologie

Emploi actuel: Auxiliaire de recherche et Auxiliaire d'enseignement

✉ nancy.ryan@umontreal.ca

☎ 450 933-1978



Le tableau blanc interactif

Par Amélie Blouin, Audrey Dumont Lussier, Fanica Boucher, Marc-Antoine Vincent, Sandra Paradis et Tiffany Gomola

Introduction

En 1991, le premier tableau blanc interactif voit le jour. Il se veut être la conjonction moderne et technologique de trois outils de présentation simples : le flip chart, le tableau blanc et la toile de projection. Depuis sa création, la technologie du tableau blanc interactif ne cesse d'évoluer, présentant aujourd'hui une multitude d'applications et diverses options qui le rendent davantage performant et pratique.

Fournisseurs

Quelques compagnies se sont spécialisées, depuis sa création, dans la production et l'amélioration des tableaux blancs interactifs. Notons entre autres les fournisseurs suivants :

- Interwhite Learning
- Optinova
- Promethean
- SMART Technologies

Utilisation

Le tableau interactif se présente sous la forme d'un écran blanc où des images sont projetées et peuvent être déplacées et/ou modifiées tactilement, sans l'aide d'une souris, directement sur la surface de l'écran. Par exemple, en situation de crise, l'on pourrait rapidement superposer sur le plan d'un site, à quel endroit se localise la menace et où devraient se situer le poste de commandement et de quelle manière sont disposés les services d'urgences.



Avantages

Dans un monde où les nouvelles technologies sont mises à l'avant-scène, le tableau blanc interactif se démarque des autres outils de présentations par ses nombreuses fonctions, en facilitant et en accélérant la communication de l'information lors des présentations, en supprimant remarquablement les pertes d'informations et en regroupant plusieurs outils visuels, auditifs et interactifs, permettant ainsi une meilleure assimilation et compréhension de l'auditeur.

Désavantages

Cependant, cette technologie a un prix. Par rapport aux outils de présentation moins modernes, le tableau interactif se démarque aussi par son coût plus élevé.

Il ne fait pas non plus exception à la règle, comme plusieurs autres nouvelles technologies, il est aussi relativement plus fragile que certains autres outils : le contact constant des images projetées avec l'écran blanc peut en abîmer sa surface.

Il est aussi à noter, qu'une fois installée, sa mobilité est réduite et que malgré la simplicité, une fois assimilée, de son utilisation, il est nécessaire de posséder une certaine connaissance de la technologie pour l'utiliser.

Pourquoi cet outil est-il si attrayant dans un contexte de sécurité?



Conclusion

Dans le contexte actuel, où la technologie et la modernité sont maintenant de mise; où elles sont essentielles aux opérations courantes des plus importantes entreprises; où la technologie a envahie toutes les sphères de la vie, que ce soit au niveau des affaires, au niveau militaire, sportif, et ou même scolaire; où la performance est la devise de l'époque actuelle, cet outil semble être un incontournable qui permettra d'accroître la compétitivité de ses utilisateurs.

Sources

BECTA. (Page consultée le 28 octobre 2009). *Evaluation of the Primary Schools Whiteboard Expansion Project*. [En ligne]. Adresse URL : http://partners.becta.org.uk/unload/dl/downloads/page_documents/research/whiteboards_expansion_summary.pdf
DELCROIX, Éric. (Page consultée le 29 octobre 2009). *TBI - Tableau blanc interactif*. [En ligne]. Adresse URL : <http://www.ed-productions.com/leszef/index.php?bi=tableau-blanc-interactif>
LIEBRECHT, Deia. (Page consultée le 28 octobre 2009). *West Area Gets Smart With Technology*. [En ligne]. Adresse URL : <http://www.theledner.com/article/2007/11/27/NRWS14/711270353/1229/CAMPUS40>
SALUTING CANADIAN INNOVATION. (Page consultée le 28 octobre 2009). *BlackBerry Wireless Wins \$100,000 Principal Award*. [En ligne]. Adresse URL : <http://www.nanionawards.ca/media/newsletter/oct/october2009.pdf>
SMART TECHNOLOGIES. (Page consultée le 28 octobre 2009). *SMART™*. [En ligne]. Adresse URL : <http://smarttech.com/>

SMART TECHNOLOGIES. (Page consultée le 28 octobre 2009). *Corporate solutions*. [En ligne]. Adresse URL : <http://corporate.smarttech.com/default.aspx>
SMART TECHNOLOGIES. (Page consultée le 28 octobre 2009). *Report says interactive whiteboards can lead to more informed & effective police*. [En ligne]. Adresse URL : <http://www2.smarttech.com/stein-US/About-Us/News/Room/SMART+in+the+News/2007/details/Report+says+interactive+whiteboards+can+lead+to+more+informed+and+effective+police.htm>
SHMUEL, John. (Page consultée le 30 octobre 2009). *Calgary company brings Canadian presence to Obama's inauguration*. [En ligne]. Adresse URL : <http://network.nationalpost.com/tn/blogs/fronsted/archives/2009/01/19/calgary-company-brings-canadian-presence-to-obama-s-inauguration.aspx>

Le tableau **interactif**

Amélie Blouin

✉ amelie.blouin@umontreal.ca

Fanica Boucher

✉ fanica.boucher@umontreal.ca

Audrey Dumont Lussier

✉ audrey.dumont-lussier@umontreal.ca

Tiffany Gomola

✉ tiffany.gomola@umontreal.ca

Marc-Antoine Vincent

✉ ma.vincent@umontreal.ca

Sandra Paradis

Cycle d'étude et année:

Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité
(Obtention prévue pour automne 2010)

Diplôme obtenu: Diplôme en relations publiques

Emploi actuel:

Superviseur sécurité, Palais des congrès de Montréal

Informations complémentaires:

- En cheminement pour obtenir un baccalauréat multidisciplinaire
- 11 ans d'expérience dans le domaine de la sécurité dont 6 ans en supervision
- Bilingue

✉ s_paradis@hotmail.com

☎ 450-669-8046

Ciblons le Crime grâce au Crime mapping

Par Audrey Bergeron, Jonathan Déry, Éric Giguère, Louis-Simon L'Heureux, Jean-Philippe Simoneau

DÉFINITION DU « CRIME MAPPING »

La cartographie criminelle, aussi appelée «Crime Mapping», est une technologie de repérage de criminalité utilisée dans les deux grandes sphères de la sécurité: privée et publique. Dans l'une ou l'autre des sphères, on l'utilise pour identifier les zones où l'on retrouve le plus de crimes ainsi que certaines tendances criminelles au sein d'un territoire délimité.

Qu'il s'agisse d'une ville entière au niveau public (corps policiers) ou dans un lieu privé (entreprise), on peut alors cartographier et visualiser les «hot spots». Ainsi, le meilleur moyen d'illustrer le crime est grâce aux divers logiciels permettant d'avoir des images nettes de ces zones plus à risques.

UTILITÉ

Grâce au logiciel de cartographie criminelle, on évite le déploiement inutile d'effort en concentrant les effectifs aux endroits plus criminalisés («Hot Spots»).

De plus, il permet de cibler efficacement les nuisances qui compromettent les opérations ou l'ordre public. Conséquemment, cela entraîne une réponse adaptée à la menace. On peut donc diminuer le temps de réponse en ayant préalablement établi la prévisibilité de la menace.

HISTORIQUE

Le «crime mapping» a fait son apparition au début du 19^e siècle dans les corps policiers. Toutefois, ce n'est qu'en 1994 qu'un des premiers logiciels fut développé par le NYPD aux États-Unis. Malgré leurs points positifs, les logiciels sont plus utilisés dans le domaine privé que public, même si de nombreuses entreprises préfèrent encore le recensement papier.

Ils ont alors encore du chemin à faire pour séduire une plus grande clientèle y préférant souvent la vieille méthode.



DÉTENTEURS ET UTILISATEURS

Le détenteur officiel du logiciel dépendra de la sphère auquel il sera utilisé. En effet, dans le public, le service de police sera le détenteur principal d'un type de logiciel adapté à son milieu tandis que dans le secteur de la sécurité privée, le gestionnaire de l'entreprise sera plutôt celui qui se procurera le logiciel et qui en assumera les coûts. En ce qui concerne l'utilisateur du programme de cartographie criminelle en ce qui concerne la sécurité publique, il s'agit principalement de l'analyste. Au niveau de la sécurité privée par contre, les agents répartiteurs (d'un centre opérationnel), le directeur de sécurité et le gestionnaire en feront usage, tout en ayant différentes tâches connexes à y réaliser en collaboration l'un avec l'autre.



ÉTHIQUE ET LOI

Le logiciel de «crime mapping» est un outil permettant de faciliter l'administration des données de cartographie criminelle. Du côté légal et éthique, aucune loi ne s'oppose à son utilisation. Par contre, l'utilisateur doit respecter la confidentialité des données qu'il consulte. L'accès aux données, par les médias par exemple, pourraient aussi causer une influence sur le sentiment de sécurité des gens, en surreprésentant les points chauds du crime.

AVANTAGES/DÉSAVANTAGES

Avantages de la cartographie criminelle	Désavantages de la cartographie criminelle
Informatiser et recenser efficacement et périodiquement l'ensemble des crimes sur un lieu donné	Requiert une constance dans la prise d'informations et dans la rentrée des données
Optimiser et rationaliser la gestion des aspects liés à la sécurité	Analyse que les recensements effectués pouvant omettre des crimes jugés non importants ou anodins
Centraliser l'information dans une suite d'applications afin d'augmenter la fiabilité des données	Requiert une uniformité sur la façon dont les crimes sont recensés
Comparer les données entre elles afin d'émettre des conclusions et des recommandations	Les coûts relativement élevés de la technologie
Technologie simple et facile à utiliser	

Les abus possibles

- Une mauvaise recension des événements engendre une perception erronée de la criminalité du secteur étudié.
- Une manipulation des données du logiciel peut affecter les prises de décisions reliées à la sécurité: le nombre d'effectifs sur le terrain, les ressources ou toutes autres technologies utilisées, le portrait financier...

TECHNOLOGIES COMPLÉMENTAIRES

Souvent, les logiciels de cartographie criminelle impliquent l'installation de logiciels compatibles et connexes qui amènent certaines spécificités sur les infractions commises. Un lien de dépendance se crée entre les logiciels de cartographie criminelle et les logiciels qui viennent aider à contrôler d'autres aspects de la sécurité. Par exemple, le logiciel de gestion des contrôles d'accès (*AccessPerfect*) permettant de voir à quel endroit se déplacent les détenteurs de cartes d'accès, s'utilise en complémentarité au logiciel de cartographie criminelle en l'aidant à cibler les endroits où on retrouve un plus grand flux de personnes et où il pourrait y avoir des problématiques éventuelles. Il s'agit alors également d'une bonne technique d'enquête.

Les logiciels de cartographie criminelle

Audrey Bergeron

Cycle d'étude et année:

Certificat en criminologie

Diplôme obtenu :

Baccalauréat en Sécurité et études policières

Emploi actuel:

Préposée aux télécommunications à la Centrale 911 de Repentigny

Informations complémentaires: Responsable d'un projet sur la sécurité des aînés - ville de Repentigny

✉ bergeron.audrey@live.ca

Louis-Simon L'Heureux

Cycle d'étude et année:

Baccalauréat en Sécurité et études policières, 2^e année

Diplôme obtenu : DEC Sciences Humaines

Emploi actuel:

Agent et Répartiteur au Service de Sécurité, Complexe de la Gare Centrale

Informations complémentaires:

- Membre ASIS depuis Août 2009.
- Responsable du comité promotionnel au baccalauréat en Sécurité et études policières

Éric Giguère

Cycle d'étude et année:

Baccalauréat en Sécurité et études policières, 2^e année

✉ egiguere88@hotmail.com

Jean-Philippe Simoneau

✉ jean-philippe.simoneau@umontreal.ca

Jonathan Déry

✉ jonathan.dery@umontreal.ca

Téléphones d'urgence

Yannick Bourgoïn, Loïc B Boyer, Jonathan Clements, Jonathan Karkar, Marie-Ève Lauzière-Roy et Andranne Ruffel

Baccalauréat en Sécurité et Études Policières, Université de Montréal



Évolution

Semblables aux téléphones résidentiels, les premiers modèles utilisaient l'alimentation directe comme source d'énergie ce qui les rendaient immobiles et utilisables uniquement à l'intérieur. De plus, le fil qui reliait le combiné à l'appareil limitait les déplacements de l'utilisateur.

Avec l'arrivée des technologies sans-fil, le téléphone d'urgence s'est modernisé. Sous forme de colonnes indépendantes ou d'intercoms muraux, la plupart sont mobiles et peuvent être alimentés par diverses sources d'énergie alternatives telles que l'énergie solaire et éolienne. D'autres technologies peuvent y être ajoutées: gyrophares, défibrillateurs et systèmes de caméras.

Aspects légaux

Implantation de mécanismes de contrôle régissant les utilisateurs de cette technologie. Il devrait y avoir au minimum une politique interne dans les centres de contrôle sur l'usage des appareils pour éviter, par exemple, l'usage abusif ou détourné.

Avantages

Nouveaux Modèles:

- **Augmente le sentiment de sécurité des personnes**
 - Simple d'utilisation
 - Communications sûres et ininterrompues
 - Technologie sans-fils permet d'être entendu même à une certaine distance de l'appareil
 - Intercom pour diffuser les messages d'urgences.
 - Localisation facile de la victime permettant une réponse rapide
 - Visibilité plus grande des appareils grâce aux gyrophares
 - Possibilité d'ajouter un système de caméra permettant d'identifier l'agresseur, d'observer la scène, etc.
 - Diminution des ressources humaines
 - Appareils durables et résistants (intempéries, vandalisme, etc.)
 - Systèmes d'alimentation autonomes et Auto-vérification
- ### Vieux Modèles:
- Peu dispendieux

Technologie

Qu'est-ce qu'un téléphone d'urgence?

C'est une technologie de communication qui permet de fournir de l'information en temps réel lors d'une situation d'urgence. Elle permet la communication bidirectionnelle entre la centrale de sécurité et la personne en détresse afin d'apporter une assistance rapide et efficace.

Désavantages

Nouveaux Modèles:

- Service de maintenance peut être difficile d'accès (compagnies Américaines)
 - Certains modèles ne résistent pas au froid québécois (s'en assurer à l'achat)
 - Possibilité d'abus si utilisé sans raisons valables. Toutefois, il s'agit d'un désavantage commun à n'importe quel type de téléphone d'urgence.
- ### Vieux modèles:
- La communication peut être facilement interrompue si le fil du combiné est rompu
 - La personne en détresse doit absolument avoir le combiné en main pour demander de l'aide
 - Ne peuvent être utilisés par la centrale pour diffuser des messages d'urgence aux usagers
 - Sources d'alimentation limitées
 - Non-amovibles
 - Peu résistants et ne peuvent donc être installés à l'extérieur

Manufacturiers

- Code Blue, <http://www.codeblue.com>
- Kings III, <http://www.kingsiii.com>
- Talk-a-phone, <http://www.talkaphone.com>

Clientèle et utilisateurs

Cette technologie peut être utilisée dans...

Les lieux de grande affluence: centres commerciaux, campus collégial et universitaire, hôpitaux, hôtels, complexes sportifs, casinos, ascenseurs, etc.

Le secteur des transports: aéroports, ports, Station d'essence, Stationnements, gare de train, métros, etc.

Le secteur résidentiel: appartements, condominiums, ascenseurs, etc.

Organisations

Au Québec, l'Université Mc Gill utilise les nouveaux modèles de téléphone d'urgence. En Ontario, l'Université d'Ottawa les utilise également.

Partout ailleurs, c'est en général le vieux modèle qui prévaut. Que ce soit dans les métros de Montréal, dans les hôpitaux, à l'Université de Montréal, etc.

Contacts:

andranne.ruffel@umontreal.ca
marie_eve_roy1@hotmail.com
jonathankarkar@gmail.com
jonathan.clements@hotmail.com
boyer.loic@gmail.com
yan_bourgoïn@hotmail.com

Les téléphones d'urgence

Yannick Bourgoin

✉ yannick.bourgoin@umontreal.ca

Loïc B Boyer

✉ loic.b.boyer@umontreal.ca

Jonathan Clements

✉ jonathan.clements@umontreal.ca

Jonathan Karkar

✉ jonathan.karkar@umontreal.ca

Marie-Eve Lauzière-Roy

✉ marie-eve.lauziere.roy@umontreal.ca

Andranne Ruffel

Cycle d'étude et année:

Baccalauréat en Sécurité et études policières,
2^e année

Informations complémentaires: Membre ASIS

✉ andranne.ruffel@umontreal.ca

La chasse au cyber-pédophile : une mission complexe ?

Tissot, Céline; Boudriau, Vanessa; Archambault, Rémi ; Lambert, Philippe : Cours de criminalité informatique, Université de Montréal

Introduction: 750 000 prédateurs sexuels sur Internet; 4 millions de sites Internet pédopornographiques; un marché entre 3 et 20 milliards de dollars chaque année: une situation alarmante qui nous a interpellé et a fait en sorte que nous avons travaillé sur l'analyse de la situation, des prédateurs sexuels et de la lutte contre ce crime à travers l'utilisation grandissante d'Internet.

La situation

Les auteurs:

- **Prédateurs sexuels:** individus cherchant une personne, adulte ou enfant, pour obtenir des relations sexuelles, chassant et traquant sa victime.
- **Pédophiles:** individus prenant l'enfant comme objet sexuel, les utilisant dans des scénarios filmés, photographiés, pratiquant la peur, la torture, voire le meurtre, et/ou participant à des réseaux et le développement de la prostitution infantile » (par exemples)
- **Un prédateur sexuel n'est pas obligatoirement un pédophile mais un pédophile traquant l'enfant sur Internet est un prédateur sexuel**
- **pédophile:** 4 facteurs: congruence émotionnelle excitation sexuelle-déficience habiletés sociales- désinhibiteurs.

Les victimes ciblées

Des enfants de tous milieux et classes de la société avec une certaine confiance et fragilité: on ne peut prédire quelle sera exactement la cible suivant le profil du cyber-pédophile.

Suivant que la cible est dans son entourage ou non, le cyber pédophile aura une approche différente et un désir différent.

Leurs approches:

- **Utilisation des informations personnelles** divulguées publiquement sur les profils Internet et sur les sites de contacts sociaux: cible .
- **4 moyens cibles:** téléphone cellulaire- les pagers- les adresses courriels-les forums sur Internet – les «chatrooms».
- **50% des cyberpédophiles se disent adolescents** quand ils se présentent.
- Se Développe surtout dans **les mondes virtuels** (second life) et **les jeux en ligne multi-joueurs** (Aion, World of Warcraft...) ainsi que **les réseaux cybersexe**.

Comment réagir?

Les différentes actions:

- **Les lois** de protection contre un tel délit: *nationales, internationales*.
- **La Convention Relative aux droits de l'enfant de 1989**.
- **Les gouvernements:** Coopération Internationale.
- **Les organismes:** *ONU, UNICEF, Internet Watch Foundation, International Association of Internet Hotlines, Perveted Justice, Action Innocence, etc....*
- **Les médias:** *application Offender Locator, « to catch a predator », etc....*

Les actions policières:

- **La Cyber-infiltration:** opération de cyber-patrouille qui détecte les pédophiles sur Internet et soit se font passer pour des enfants, soit pour d'autres pédophiles et échangent avec eux les photos des bases de données (exemple d'Interpol) pour mieux appréhender le cyber-pédophile: ex: opération « Arc-en-ciel ». (En France en 2007)
- **Coopérations policières et Interpol** : a multiplié les opérations de démantèlement de grands réseaux de pornographie juvénile: opération « Cathédrale ». (1996)
- **Partenariat renforcé des forces policières internationales:** opération « Landslide ». (2001)
- **Mise en place en 2001 de la base de données d'Interpol** sur des images pédopornographique comme échange international avec les autres pays: utilisation surtout pour la cyber-infiltration.
- **«International Victim Identification Group** »: identification des victimes par un groupe spécial d'Interpol.

Un renforcement des résultats

Les failles:

- Manque de cohérence législative.
- Manque de financement.
- Effet pervers: évolution technologique de l'approche des cyber pédophiles.
- Faille de la prévention.

Les forces:

- Coopération internationale.
- Diversification policière.
- Renforcement de l'étau et de pressions sur le Modus Operandi des criminels.
- Augmentation et facilitation des dénonciations (hotlines)

Nos recommandations:

- Renforcer un encadrement législatif national et international.
- Mettre en place une Convention Internationale sur la Sécurité Internet.
- Renforcer les programmes de prévention adéquats et faciliter la commercialisation.
- Renforcer les programmes de sécurité mais avec une sensibilisation de la responsabilité permanente des parents.
- Favoriser une cohérence entre les différents acteurs gravitant dans la lutte contre les cyber pédophiles.

CONCLUSION:

- Cercle vicieux:** le phénomène demeure grandissant malgré les diverses interventions des acteurs.
- 7 millions de spams incitant à la prostitution ont été envoyé en un mois à Beijing: l'augmentation de la cyber- prostitution a-t-elle un lien avec l'augmentation de la cyber-pédophilie?**

Références: O'Donnell, Ian, et Claire Milner. *Child pornography : crime, computers and society*. Cullompton: Willan Publishing, 2007.
Malon, Frédéric . *La criminalité numérique* : article p.19-25 : « *quelles ripostes contre la pédopornographie par internet ?* ». Cahier de la sécurité, n°6, octobre-décembre 2008

La chasse au cyber-pédophile: une mission complexe?

Rémi Archambault

Cycle d'étude et année:

Baccalauréat en criminologie, 2^e année

✉ archambault.remi@live.ca

Vanessa Boudriau

✉ vanessa.boudriau@umontreal.ca

Philippe Lambert

✉ philippe.lambert.1@umontreal.ca

Céline Tissot

Cycle d'étude et année:

Maîtrise préparatoire de criminologie

Diplôme obtenu :

Maîtrise de criminologie et droit des mineurs en difficulté (France)

Emploi actuel:

Assistante de recherche pour la Revue *Criminologie*

Informations complémentaires:

Deux mémoires en France:

- Les faits de violence des mineurs (analyse d'une étude du CESDIP)
- Protection de l'enfance et prévention de la délinquance juvénile

✉ celine.tissot@hotmail.fr

☎ 514 521-5264

Internet : Partenaire de la Pornographie Juvénile

Louis-David Anzueto, Isabelle Breton, Andréa Chapdelaine, Dominique Lacroix

Introduction

• L'arrivée d'Internet a changé la nature des crimes et est devenu un outil intéressant pour tous types de délinquants.

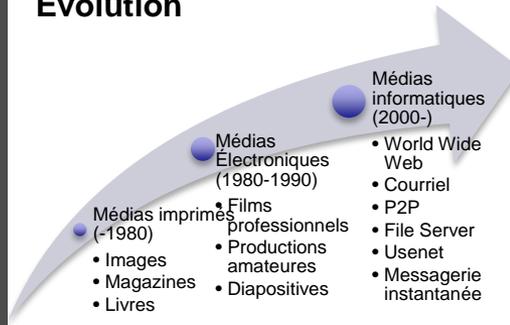
• La pornographie juvénile est une problématique majeure et encore plus depuis la grande accessibilité qu'offre Internet aux pédophiles et aux autres utilisateurs.

• Étude: Analyse de l'accessibilité de la pornographie juvénile depuis l'arrivée d'Internet.

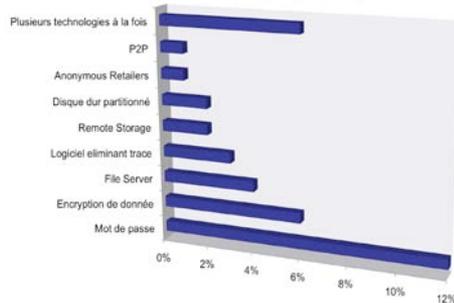
Références

• Centre canadien de protection de l'enfance. [en ligne] www.protegeonsnosenfants.ca/app/fr/ (page consultée 30 septembre 2009) ; Blue Bear Enforcement Service. [en ligne] www.bb-les.ca (page consultée 24 septembre 2009) ; Gendarmerie Royale du Canada. [en ligne] www.rcmp-grc.gc.ca/index-fra.htm (page consultée 2 octobre 2009) ; Virtual Global TaskForce. [en ligne] www.virtualglobaltaskforce.com/ (page consultée 24 septembre) ; Code Criminel 2009 ; Sûreté du Québec-BCEDI (2009). *Analyse Stratégique sur la cybercriminalité 2009*, 229 pages ; Wolak, J. et Col.(2005). *Child Pornography Possessors Arrested in Internet-Related Crimes: Findings from the National Juvenile Online Victimization Study*. National Center for Missing & Exploited Children, Alexandria: V.A., 64 pages.

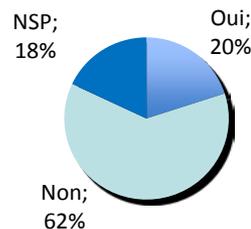
Évolution



Technologies utilisées pour protéger les images



Usage sophistiqué de technologies pour dissimuler les images



Méthodologie

Recension des écrits

- Livres
- Sites professionnelles(GRC, SQ)
- Site de soutien (Cyber-aide)

Entrevues

- Étudiants au doctorat en criminologie
- Contacts via courriel et téléphone d'acteurs importants (Francis Fortin, Patrice Corriveau)

Résultats

Cyberaide.ca : traite des signalements (par Internet ou téléphone, 24/7) concernant divers crimes reliés à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet

CyberJulie: jeu éducatif disponible sur Internet qui sensibilise les enfants de 8 à 10 ans aux risques liés au partage de renseignements personnels, des photos et des vidéos sur Internet

Blue Bear Law Enforcement Services (LACE): Logiciel qui offre différents outils informatisés permettant le traitement de grandes quantités de fichiers médias saisis lors d'enquêtes de pornographie juvénile.

Virtual Global TaskForce: partenariat mondial entre organisations policières qui vise à coordonner des patrouilles sur divers sites de messageries instantanées afin de repérer des prédateurs sexuels.

• Opération PIN: création d'un site Internet contrôlé par la police contenant des images pédopornographiques afin d'attirer des utilisateurs malveillants.

Système d'analyse contre la pornographie juvénile: Logiciel informatisé qui favorise l'échange de renseignements, concernant la pornographie juvénile, entre les services de police du Canada et de différents pays.

Projet P: Section de la police provinciale de l'Ontario réservé exclusivement à la pornographie juvénile. Enquête sur les personnes qui possèdent, fabriquent, exportent, importent, vendent ou distribuent illégalement.

Discussion

• Un faible pourcentage (20%) des consommateurs de pornographie juvénile utilisent la technologie pour dissimuler leurs images, ce qui porte à croire que la plupart ne craignent pas les représailles et la peine associée à ce crime. Ils se sentent peu menacés par les autorités.

• L'utilisation des mots de passe est la technique la plus utilisée pour se protéger.

• Au Canada, il existe plusieurs organismes luttant contre la pornographie juvénile. Il y a une grande collaboration entre ces derniers et les autorités policières.

• Présence d'un partenariat mondial entre les organisations policières.

Conclusion

• Une meilleure distinction légale entre un pédophile et un consommateur de pornographie juvénile serait nécessaire.

• Sensibilisation auprès des fournisseurs d'Internet pour une plus grande collaboration.

• Mettre en application une loi obligeant ces derniers à fournir les archives des utilisateurs.

• Réhabilitation des récidivistes?

Internet: Partenaire de la **Pornographie Juvénile**

Louis-David Anzueto

Cycle d'étude et année:

Baccalauréat en Sécurité et études policières,
3^e année

✉ louis-david.anzueto@umontreal.ca

☎ 514 652-6966

Andréa Chapdelaine

✉ andrea.chapdelaine@umontreal.ca

Isabelle Breton

Cycle d'étude et année:

Baccalauréat en Sécurité et études policières,
3^e année

Emploi actuel:

Animatrice dans une maison des Jeunes

✉ isabelle.breton.2@umontreal.ca

☎ 418-642-2353

Dominique Lacroix

✉ dominique.lacroix@umontreal.ca

MOUVEMENTS SOCIAUX ET RÉPONSE POLICIÈRE

Isabelle Breton, Renaud Charland Grenier, Dominique Lacroix, Catherine Hardy, Pierre-Luc Vachon Gravel

Introduction

- Étude: Analyse de la militarisation de la réponse policière face aux changements des mouvements sociaux.
- Hypothèse: Les changements dans les mouvements sociaux sont une cause de la militarisation de la police

Méthodologie

- Recherche documentaire
- Consultation d'ouvrages de références
- Discussion avec Benoît Dupont, chercheur régulier et directeur adjoint du CICC

Contexte

- Changements dans les mouvements sociaux : Structure horizontale au lieu de verticale
 - Structure en réseaux
 - Aucun leader officiel
 - Multiplicité d'acteurs et de centres de décisions
- Causés par la globalisation et l'utilisation des nouvelles technologies
- Changement dans le déroulement des manifestations
 - Rassemblement éphémère d'acteurs variés autour de causes locales ou internationales
 - Cibles symboliques
 - Peu de contrainte interne – Imprévisibilité en lien avec l'utilisation de la violence
- Structure horizontale □ imprévisibilité □ incertitude □ utilisation d'unités prêtes à toutes les éventualités
- Équipement anti-émeute: casques à visières, survêtements ignifugés, bottes de combats, boucliers, protections pour chaque partie du corps (Jefferson, 1992)

Conclusion

- Notre travail est l'étude d'un seul des facteurs expliquant le phénomène complexe de la militarisation policière.
- Il existe une variété de facteurs qui ne sont pas considérés par notre étude.

Projectiles à Impact	<ul style="list-style-type: none">• Balles de caoutchouc• Balles de plastique (PVC)• Balles de cire• «Bean Bags»
Agents chimiques	<ul style="list-style-type: none">• Gaz lacrymogène. Provoque des troubles de la vision, des larmes et, à plus forte intensité, des vomissements et des contractions musculaires• Poivre de Cayenne. Provoque l'irritation cutanée, inflammation des voies respiratoires et des yeux, parfois l'asphyxie
Système LRAD	<ul style="list-style-type: none">• «Long-Range Acoustic Device»• Ultra-sons utilisé pour provoquer des malaises et des étourdissements
Système ADS	<ul style="list-style-type: none">• «Active Denial System»• Projecteur de Micro-ondes utilisé pour disperser les manifestants
Mousse Polymère	<ul style="list-style-type: none">• Développée par l'armée US pour l'opération United Shield (Somalie)• Incapacitant, propulsé par canon ou fusil• Peut être mortel
Armes Électriques	<ul style="list-style-type: none">• Taser• Bâton électrique

Concepts

• Mouvement social:

Groupe d'individus qui s'organise afin de mener des actions pour atteindre des objectifs dans le cadre d'un enjeu politique, social ou culturel.

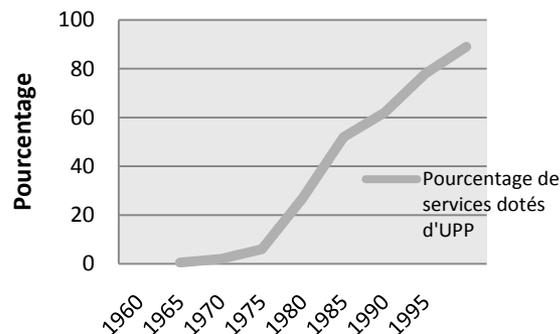
• Paramilitarisation:

«Désigne la tendance des organisations policières à emprunter certains traits caractéristiques de l'armée, notamment dans la structure hiérarchique (chaîne de commandement), les technologies et la mentalité.» (Lemieux et Dupont, 2005)

Exemples

- **Seattle 1999:** Tremplin des manifestations altermondialistes. Première manifestation où un sommet international est interrompu suite aux manifestations et confrontations intenses entre les autorités policières et les militants. Les perturbations au bon déroulement de la conférence contribuent largement à l'échec des négociations du sommet.
- **Gênes, 2001 :** Manifestation altermondialiste où le choix 11du mode de contrôle de la contestation dévie nettement par rapport à la stratégie de l'ordre public négocié. Plusieurs épisodes de «police riot» caractérisent le sommet où les droits des manifestants sont bafoués à plusieurs reprises
- **Montebello 2007:** Première manifestation au Québec où la Gendarmerie royale du Canada (GRC), la Police provinciale de l'Ontario (OPP) et la Sûreté du Québec (SQ) ont restreint massivement les manifestants d'exprimer leurs opinions politiques. Des techniques policières employées, dont l'utilisation d'agents d'infiltration, ont soulevées une inquiétude.

Évolution du nombre d'unités de police paramilitaire aux États-Unis, 1960-1995



Références

- Lemieux, F. et B. Dupont (2005). *La militarisation des appareils policiers*, St-Nicolas, Presses de l'université de Laval, 268 pages.
- Fillieul, O., et D. Della Porta (2006). *Police et manifestants: Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences-po, 362 pages.
- De Armond, P., (2001), «Netwar in the emerald city: WTO protest strategy and tactics», *Networks and netwars: Future of Terror, Crime and Militancy*, Santa Monica: RAND, pp.201-235.

Mouvements sociaux et **réponse policière**

Pierre-Luc Vachon Gravel

✉ pierre-luc.vachon.gravel@umontreal.ca

Renaud Charland Grenier

✉ renaud.charland.grenier@umontreal.ca

Catherine Hardy

✉ catherine.hardy@umontreal.ca

Dominique Lacroix

✉ dominique.lacroix@umontreal.ca

Isabelle Breton

Cycle d'étude et année:

Baccalauréat en Sécurité et études policières,
3^e année

Emploi actuel:

Animatrice dans une maison des Jeunes

✉ isabelle.breton.2@umontreal.ca

☎ 418-642-2353

The Impact of a Police Summer Camp on Children Ranging from 10 to 12 Years Old

Prince Dagenais, J., Alain, M., University of Québec in Trois-Rivières

Few studies have tried to evaluate the impact of proximity between youth and police force members. This exploratory study was done to evaluate the impact of a police summer camp held yearly by a major police force in Canada. The police officers spend a week as monitors of the youth camp for children ranging from 10 to 12 years old. The main purpose of the camp is to create bonds between police officers and children at risk of delinquency and for the latter to learn about different aspects of police work. A custom-made questionnaire was given to the youth (n=38) prior to and after the camp to evaluate its impacts. The children were referred to the program by youth protection services, and a non-profitable organisation working with underprivileged children or by officers because they took part in a police prevention program. The answers ranged from 1 to 4, 1 being in complete disagreement and 4 being in complete agreement. Paired T-test was done as well as repeated measures. Before the camp, the youth thought that the police officers were very nice and pleasant (M=3.5, SD=.92) and this perception varied very little after the camp. After the camp (M=2.828, SD=1.04), the youth would most likely greet an unknown police officer then before the camp (M=2.517, SD=1.15) (t (28)=-1.727, p=.095, 2-tailed) Other results will be discussed in terms of differences in age, gender and how they were selected. The limits of this study and the possibility of future studies will also be discussed.

RESULTS

Check one box per statement	?	□	□	□	□
	don't know	disagree	disagree a little	I agree	I agree a lot
	Before		After		Difference
Questions	Means	SD	Means	SD	T-Test (2-tailed)
My previous contacts with police officers were pleasant and agreeable.	3.5	.92	3.5	.92	T(27) = 0 p=1
Police officers scare me because they make me think of a negative event.	1.24	.74	.97	.42	T(28) = 1.44 p=.161
When I see a police officer unoccupied, I will greet him.	2.52	1.15	2.83	1.04	T(28) = -1.727 p=.095
When I see a police officer, I avoid his stare and change my path.	1.03	.33	1.07	.65	T(28) = -.254 p=.801
I am under the impression that police officers are there to help me.	3.66	.72	3.59	.78	T(28) = .701 p=.489
Police officers are severe and are not capable of doing amusing things.	1.41	.91	1.24	.91	T(28) = .644 p=.525
Later, I want to be a police officer!	1.93	1.69	1.83	1.63	T(28) = .399 p=.693

INTRODUCTION

A police camp has been in operation for five years in a urban city of Canada. Since all monitors are police officers dressed in every day clothes and all the activities are related to police work, it was hypothesised that this proximity might improve positively the youth's perception on police officer after the camp (Jaffe, P., & Baker, L., 1999;

METHODOLOGY

Participants: 38 youths (13 ♀, 25 ♂) (M=11.26, SD=1.22)

Before camp: 35 youths (11 ♀, 24 ♂)

After camp: 32 youths (11 ♀, 21 ♂)

Total of participant responding to both questionnaires: 29 youths (9 ♀, 20 ♂)

Measures: A home-made questionnaire was passed in June, two months before the camp at the parent's meeting. This questionnaire measured socio demographic variables (their genders, their ages, and the previous contacts with police officers). See figure for the perception questions. The youth were asked the same questions after the camp in august.

Procedures : While at the camp, the youth had constant contact with police officers who explained and demonstrated their different specific functions; mounted polices, the polygraph, swat, intervention unit, investigators, forensic unit and more.

Some police officers have special abilities outside of their function. Two police officers gave a workshop on safety around pools and another did a karate session. The camp lasted from Monday through Friday from 8 am to 3 pm.

CONCLUSION AND DISCUSSION

We anticipated that the results would improve significantly after the camp but we did not take into account that most youths already had a good opinion on police officers before the camp. Considering that our clientele was from various population, we thought that the children coming from the youth protection services would have a more negative perception of police officers. Even if the youths tend to be equal or more positive toward police officer after the camp, the different is marginally significant only in the case where the youth would greet an unknown police officer.

To the answer « later, I want to be a police officer! », the difference decreased between the first and the last inquiry. When verifying more thoroughly, with the comments left by the children, it was understood that the youths who wanted to be police officers at first didn't know that there was that much hard work to do and after spending the week doing some police work, they now knew what it entailed and they didn't want to be a police officer anymore. Others developed a liking to some specific functions and changed their minds. We could say that the camp enlightened them!

Limits: Some participants dropped out of the camp program while others came after the first testing. Other experiences with police officers could have influenced them over the summer. Small simple size. All youth agreed to go to the camp as none were forced (bias toward police officers!)

REFERENCE

Jaffe, P., & Baker, L. (1999). Why changing the YOA does not impact youth crime: Developing effective prevention programs for children and adolescents. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 40(1), 22-29.

The Impact of a **Police Summer Camp** on children

Julie Prince Dagenais

Cycle d'étude et année:

- Doctorat en psychologie, profil intervention (D.ps.), 2^e année
- Propédeutique à la maîtrise en criminologie, 2^e année

Sujet de mémoire: *Profilage criminel des invasions de domiciles*

Diplôme obtenu :

- Mineur Arts et sciences (Criminologie & Psychologie) - UDEM
- Baccalauréat en Psychologie - UQAM

✉ prince@uqtr.ca

Introduction

- La police, par son implantation, son fonctionnement, ses buts et ses moyens est l'une des institutions les plus étudiées.
- Monjardet la qualifiait de « *gibier de recherche* ».
- Elle sert d'interface entre le système pénal et la communauté.
- Elle fait face à son paradoxe: *faire respecter la Loi et éviter les désordres en utilisant, au besoin, la force.*
- Le constat d'échec de certaines méthodes et la publication de recherches sont à l'origine d'une *dynamique de réflexion* autour des pratiques de la police et de leur efficacité.

Contexte historique

Peel

- La modélisation de la police contemporaine
- 1829 / Londres

Bittner

- Théorisation la plus aboutie sur l'utilisation de la force dans la police

Goldstein

- Constat d'échec de la police réactive / années 70
- La coproduction de la sécurité avec la communauté

SARA / POP

- 1987/ Eck et Spelman
- Difficultés de mise en œuvre pratique

COMPSTAT

- Police de New York
- Modèle managérial
- Années 90/ William Bratton

« Policing the Risk Society »

- R. Ericson & K. Haggerty (1997)
- Les liens entre le savoir et la gestion des risques

VERS UNE POLICE D'EXPERTISE?

Cadre théorique: la criminologie liée à l'environnement

« Routine activity approach »

- Cohen et Felson
- Théorie du choix rationnel
- Cornish et Clarke
- Intelligence-lled policing
- Ratcliffe
- « Policing the risk society » et les « travailleurs du savoir »
- Ericson et Haggerty

Le travail de terrain est en train de céder son monopole à l'analyse et au savoir.. Sans que ces concepts n'aient jamais été spécifiquement étudiés.

Problématique:

Pourquoi et comment la police de communauté est en passe de devenir une police d'expertise?

But principal:

Comprendre le rôle et l'évolution de la connaissance policière dans la police de communauté c'est-à-dire les différentes formes de savoir et leurs utilisations.

Hypothèses:

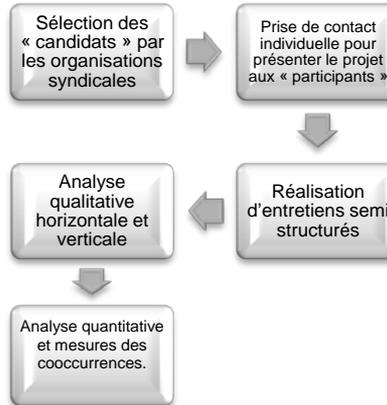
Il existerait des représentations différentes en fonction du poste occupé par les répondants et en fonction du pays.

Ophélie NOEL

Candidate au Ph D de criminologie
Sous la direction de M. Benoit DUPONT
Ophelie.noel@gmail.com

Ecole de criminologie
Université de Montréal

Méthodologie



Échantillon:

- 5 dirigeants/ gestionnaires
- 5 analystes (stratégiques ou opérationnels)
- 10 policiers de terrain
- 5 retraités

Conséquences pratiques

- Mieux faire comprendre le travail policier
- Décrire les difficultés propres à la police de communauté
- Replacer la population au cœur du processus judiciaire
- Améliorer le sentiment de sécurité des usagers
- Développer de meilleures relations avec la police (confiance, qualité du renseignement)
- Obtenir des données plus fiables donc permettre des actions policières plus efficaces et ciblées
- Favoriser la circulation fluide des données entre les services
- Favoriser l'échange et l'utilisation des renseignements autant au niveau local que transnational
- Fournir des pistes pour augmenter l'efficacité des services en limitant les coûts de fonctionnement

Conclusion

- Faisant face à son propre **paradoxe** et bénéficiant de sa proximité avec la population, la police est l'institution qui doit à la fois maintenir la paix et l'ordre tout en veillant au respect des droits fondamentaux et des libertés.
- Depuis le XIXème siècle, elle a subi de *profondes adaptations*. D'abord essentiellement **réactive**, la police s'est voulue ensuite plus proactive donc **préventive**. Les dernières évolutions portent sur l'application technique et statique des ressources (COMPSTAT, « tolérance zéro »).
- En effet, *la police de communauté tend à devenir une police d'expertise fondée sur l'utilisation massive et systématique de l'information et de la connaissance.*
- Or, ni le concept de **savoir** ni même sa mise en œuvre (recueil, traitement, utilisation des données) n'ont été, jusqu'à présent, clairement étudiés et ceci, malgré leurs utilisations répandues dans la littérature scientifique.
- Eu égard à la diversité des domaines dans lesquels le renseignement peut intervenir (police, assurances, banques, aéroports, casinos...), il apparaissait nécessaire de combler cette lacune.
- Pour ce faire, cette étude aura recours à des entretiens semi structurés afin de **comprendre les représentations** de la police et de la connaissance et fournira des résultats à dimension internationale permettant de comparer les structures existant dans deux pays fédéraux (Canada et Suisse).

Références

- **Bittner, E.** (1970). *The functions of the police in modern society*. Washington: National Institute of Mental Health.
- **Brodeur, J-P.** (2003). *Les visages de la police. Pratiques et perception*. Canada, Les Presses de l'Université de Montréal.
- **Cohen, L. E. & Felson, M.** (1979). Social change and crime rate trends: a routine activity approach. *American sociological review*. Volume 44, p. 588-608.
- **Cornish, D. B. & Clarke, R. V.** (2006). The rational choice perspective. In S. Henry and M. M. Lanier (eds) *The essential Criminology reader*. Boulder, CO: Westview Press
- **Eck, J.E & Spelman, W.** (1987). Who ya gonna call ? The police as problem busters. *Crime and Delinquency*, volume 33, n°1, p.31-52.
- **Ericson et Haggerty** (1997) *Policing the Risk Society*. Toronto: University of Toronto Press
- **Goldstein, H.** (1979). Improving policing: a problem oriented approach. *Crime and Delinquency*, volume 25, n°2, p. 236-258
- **Goldstein, H.** (1990). *Problem-Oriented Policing*. New York, McGraw-Hill.
- **Monjardet, D.** (2005). Gibier de recherche, la police et le projet de connaître. *Criminologie*, volume 38, numéro 2, p. 13-37.

Vers une police de l'expertise?

Ophélie Noel

Cycle d'étude et année: Candidate au Ph.D. de criminologie, 2^e année

Sujet de thèse: *La place et le rôle de la connaissance dans la police de communauté*

Diplôme obtenu :

- Maitrise de criminologie (UNIL, Lausanne, Suisse)
- Maitrise de Droit pénal et de Sciences criminelles (Nancy, France)

Informations complémentaires: membre de l'IACA depuis 2008

✉ ophelie.noel@gmail.com

☎ 514 432-6049

Contact: Centre international de criminologie comparée
C.P.6128, succursale centre-ville
Montréal (Québec), Canada, H3C 3J7

www.cicc.umontreal.ca

cicc@umontreal.ca

Réalisation: CICC

avec la précieuse collaboration
du comité étudiant Asis Montréal
et de l'école de Criminologie